

Carte blanche : «L'administrateur bénévole, une espèce bientôt en voie de disparition?» (*Publiée le 06/12/2019 dans Le Soir Plus*)

Auteur : Emmeline Orban, Secrétaire générale de la Plateforme francophone du Volontariat

Ce 5 décembre, Journée Internationale des Volontaires, alors que nous remercions les nombreux bénévoles engagés en Belgique, nous pensons en particulier à 150.000 d'entre eux. Ces personnes assurent dans l'ombre, la gestion et l'administration d'associations le plus souvent par conviction. Elles exercent une fonction essentielle à la vie des ASBL. Pourtant, ces dernières années, leur travail s'est considérablement alourdi et complexifié. Le gouvernement fédéral a pris une série de mesures qui ont de quoi décourager les plus mordus et mettent en danger tout le secteur associatif.

Il s'agit de mesures affectant les obligations légales des ASBL : l'obligation de compléter le registre UBO, la modification de la loi sur les volontaires, la loi sur la continuité des entreprises et, cerise sur le gâteau, le nouveau code des sociétés et des associations qui distille les obligations des ASBL dans l'ensemble du texte, rendant sa compréhension difficile pour les non-spécialistes de la question. Affronter tous ces changements n'est pas une mince affaire. C'est pourtant ce à quoi doivent s'atteler tous les administrateurs d'ASBL.

Toutes les associations se retrouvent donc face à des procédures aussi lourdes que compliquées. Combien résisteront et arriveront à s'adapter ? Combien par contre baisseront les bras devant cette surcharge de travail et ces nouvelles matières à maîtriser ? Combien fermeront leurs portes faute de trouver des volontaires suffisamment formés pour affronter ces défis de taille ?

Le volontariat touche tous les secteurs. Et toutes les catégories de la population en sont bénéficiaires, depuis l'aide en école de devoirs et les mouvements de jeunesse, jusqu'aux actions de lutte contre la pauvreté, en passant par les centres culturels, les associations de quartiers, les clubs de sports et les multiples initiatives de préservation de l'environnement. Nous sommes pourtant tous susceptibles de bénéficier de leurs services ou actions. Elles sont donc indispensables à plusieurs titres : elles rencontrent nos intérêts, font un important travail de terrain et tissent des liens entre citoyens.

Or, faute d'administrateurs volontaires, chacun de ces secteurs risque de perdre de nombreux représentants ! Si cela devait se passer, c'est le bien-être de notre société qui serait mis à mal. C'est pourquoi soutenir les administrateurs bénévoles dans leur mission, notamment par la formation, encouragerait probablement les ASBL existantes à vivre et d'autres, à voir le jour.

Si la Plateforme francophone du volontariat (PFV) devait n'avoir qu'un seul rêve en cette fin 2019, ce serait celui de voir sous le sapin de Noël, un fonds consacré au financement de la formation de ces administrateurs volontaires.

Mesdames et messieurs les Ministres des gouvernements régionaux et communautaire, il ne tient qu'à vous de prendre dès lors les mesures qui pérenniseront notre tissu associatif. Le moment est venu de soutenir la société que vous et nous défendons.

<https://plus.lesoir.be/265199/article/2019-12-06/ladministrateur-benevole-une-espece-bientot-en-voie-de-disparition>